



HAL
open science

Espaces témoins : édito

Anne Bossé, Elise Roy

► **To cite this version:**

Anne Bossé, Elise Roy. Espaces témoins : édito. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2012, 13, pp.8-15. hal-02506583

HAL Id: hal-02506583

<https://hal.science/hal-02506583>

Submitted on 13 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA PREUVE PAR L'ESPACE

Anne Bossé, Élise Roy

Caméra en hauteur. Vue sur une rue de lotissement pavillonnaire. À droite, un panneau: Village expo, 15 constructeurs à votre service.

Un homme, vêtu d'un imper et portant une sacoche à bout de bras rentre chez lui. Au moment où il prend l'allée pour se diriger vers la maison Villa California, un couple sort avec un agent immobilier. Ce dernier le salue: "Bonjour Bernard". À l'intérieur, une femme accoudée au meuble bar d'une cuisine américaine et visiblement mécontente apostrophe le nouvel arrivant: "Bernard, j'en peux plus! C'est la 7e visite ce soir là, on peut même plus bouffer en paix. Est-ce que tu te rends compte qu'on doit être le seul couple de l'univers à habiter un pavillon

1 Première scène du film *Podium*, réalisé par Yann Moix, témoin?"¹.
France, 2003

Nous voilà entrés dans ce dossier par le "classique" pavillon témoin, cet espace domestique au quelque chose d'enfantin, renvoyant à une maison de poupée grandeur nature avec ses objets bien disposés. Classique mais malin pourrait-on dire, il use en effet d'une astuce: le circuit de visite de cette maison "exposition" empêche de pouvoir déceler la manipulation d'échelle provoquée par un mobilier "rétréci". Au-delà de cet exemple, bien d'autres espaces témoins peuvent être investigués. Petit détour par ce mot, "témoin". La définition renvoie avant tout à une personne physique qui peut certifier quelque chose, attester d'une véracité. Témoin oculaire s'il a vu, auriculaire s'il a entendu, le statut et la valeur (notamment juridique) du témoin sont subordonnés à son mode de présence, d'engagement dans l'événement. On repère des apparitions du témoin dans la microsociologie en tant que figure participant de la visibilité mutuelle de l'espace public. Renvoyant à la

2 Joseph, Isaac, *Erving Goffman et la microsociologie*. "présence active du public"², le témoin assiste en spectateur, comme tiers, à une scène. On le retrouve

aussi dans les travaux de recherche sur les médias qui s'interrogent sur les effets d'une télévision qui use de plus en plus du témoignage d'un "citoyen lambda"³.

3 Mehl, Dominique, "Le témoin, figure emblématique de l'espace privé/public", in Cefaï, D., Pasquier, D. (dir). *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris : Puf, 2003, p. 492.

Le terme s'emploie également à propos d'objets quand ces derniers servent de preuves ou de repères, comme pour le scellement de plâtre apposé sur la fissure d'un mur afin d'en contrôler l'évolution.

Ce dossier vise à interroger d'une manière élargie les processus de production d'espaces dont la réalisation à l'échelle 1 a valeur démonstrative. Espaces échantillons, espaces exemplaires, espaces manifestes, espaces tests sont regroupés ici sous le terme de témoins.

L'espace urbain exemplaire semble aujourd'hui revenir en force dans l'action urbaine. Il renvoie à de nouvelles modalités de fabrication de la ville avec, par exemple, des éco-quartiers qui sont autant d'espaces de (dé) monstration de nouvelles mœurs d'une ville qu'on voudrait plus soutenable. Il s'agit à travers eux de donner l'exemple, diffuser des modes d'habiter et de consommation. Associé au régime des "bonnes pratiques", l'espace exemplaire illustre un nouveau mode de normalisation des démarches d'aménagement⁴.

Ces intentions démonstratives semblent mener parfois à asséner l'évidence, en produisant des espaces dont les promoteurs déclarent d'emblée qu'ils sont des manifestes. D'ailleurs, les espaces manifestes ne se positionnent pas toujours clairement entre affirmation d'un programme politique et expression d'un projet artistique⁵. Le projet politique de valorisation de l'habitat social de la Cité manifeste mulhousienne ne s'est-il pas replié sur un manifeste spatialiste?

⁴ Devisme, Laurent, Dumont, Marc, Roy, Élise, "Le Jeu des bonnes pratiques : opérations urbaines, entre normes et fabrique locale", in *Espaces et société*, n°131, 2007 ; "Les grands projets urbains nantais, fabrique et fabriqués de bonnes pratiques", in Devisme, L. dir. *Nantes, petite et grande fabrique urbaine*, Marseille : Parenthèses, 2009, p.202-222.

⁵ Demers, Jeanne, Mc Murray, Line dir., "Le manifeste poétique/politique", *Études françaises*, Volume 16, n°3-4, octobre 1980

Ces réalisations phares, paradoxalement toujours si exceptionnelles qu'elles ne sont jamais reproduites, n'en finissent pas moins par constituer des morceaux de ville. Avec les espaces témoins se dessine une production urbaine singulière, marquée par la foi dans les vertus de l'expérimentation, marquée aussi par le pari sur les conséquences heureuses des prototypes et des modèles, cette conviction qu'on fera preuve.

Les espaces témoins relèvent ainsi de cette histoire plus globale du "faire voir", de ce passage à la réalisation concrète comme force de démonstration. Employer cette notion vise à réfléchir à ce qui se joue dans ce devenir à l'existence visible d'une matérialité, dans ce "prendre place" (cette présence du témoin). On peut penser au registre très instrumental des expositions universelles cherchant à contribuer à l'organisation d'une ville hygiéniste au tournant du XX^e siècle. Au-delà d'une magnificence du progrès technique et industriel, il fallait faire progresser la ville "insalubre". On pense aussi à ce qui relève de la mise en œuvre de prototypes, aux "reconstitutions", à ces espaces qui finalement renvoient à cette possibilité d'une appréhension concrète, au voir comme un mode de visualisation : qu'il s'agisse d'un registre fonctionnel et des prototypes visitables

6 Clarisse, Catherine, *Cuisine, recettes d'architecture*, Paris : Les Éditions de l'imprimeur, 2004.

de cuisines construits au Salon des arts ménagers⁶ dans les années 1950, ou, sur un registre plus poétique, de ce passage de la fiction à la réalité avec l'exemple de la reconstitution, au 104 à Paris, de la Villa Arpel du film *Mon oncle* de Tati. Comment penser aussi la reconstitution intégrale d'un quartier de Berlin dans le désert de l'Utah, pour servir de camp d'entraînement militaire [cf. la note de lecture de Frédéric Barbe dans ce numéro] ? Les espaces témoins mettent en question nos rapports à des espaces simulés. Mais ce qui prime dans ce passage à l'échelle 1, c'est finalement moins la véracité du décor que la dimension expérientielle pour elle-même, et finalement "authentique". La contribution visuelle à ce dossier de la photographe Marina Gadonneix s'inscrit pleinement dans cette interrogation.

Cette dimension expérientielle est au cœur de la notion d'espace témoin permettant de relier la question de l'administration de la preuve à "l'épreuve du

7 Chateauraynaud, Francis, "L'épreuve du tangible. Expériences de l'enquête et surgissements de la preuve", in *La croyance et l'enquête*. Paris : Éditions de l'EHESS, 2004. L'auteur présente différents topiques de la preuve comme l'attestation directe par les sens, la preuve obtenue par recoupements d'indices ou de témoignages, la corrélation statistique, l'expérience reproductible en laboratoire, et enfin la démonstration fondée sur des arguments jugés imparables (p. 183).

tangible"⁷, c'est-à-dire de toujours garder comme un horizon, et non comme un acquis, cette volonté de démonstration. Il faut par exemple s'attacher au jugement *in situ* et à ses "résultats". D'ailleurs, l'expérimental ne suffit pas à faire un espace exemplaire. À quelles procédures de qualification, d'évaluation ou de jugement sont soumis ces espaces ? Témoins pour qui ? Pour dire quoi ? La fiabilité du témoin est ainsi parfois fragile et l'espace témoin invite bien plutôt à considérer comme un travail de mobilisation complexe voire ardu l'ensemble de ce qui est finalement nécessaire à emporter la conviction.

C'est alors souvent dans le temps de sa réalisation et de son "exploitation" que ses promoteurs en font un espace témoin. Une politique de communication et de diffusion intensive accompagne ainsi fréquemment la durée de la construction. Colloques, débats, parutions d'articles, organisations de visites, sont autant de moyens de valorisation qui participent de la fabrique d'une culture architecturale "internationalisée" et visent, en outre, à assurer différentes formes de retombées, notamment commerciales.

8 Cette opération située sur la commune de Saint-Herblain (Loire-Atlantique) fait partie des cinq prolongements régionaux du *Villagexpo* de Saint-Michel-sur-Orge (Essonne), fruit d'un concours lancé par l'État et inauguré en 1966.

9 Pinson, Daniel, *Voyage au bout de la ville – histoires décors et gens de la ZUP*, Saint-Sébastien sur Loire, Éditions ACL – Crocus, p. 80.

On touche aux interrogations sur les trajectoires de ces espaces. Par exemple, rares sont les habitants herblinois ou leur proches voisins nantais à savoir aujourd'hui que le quartier du *Villagexpo*⁸, ce "hameau-témoin de maisons unifamiliales"⁹, cette "ville d'échantillons de logements"¹⁰, fut une exposition à très vif succès durant les mois de juin

10 *Presse-Océan*, 8 février 1968.

et de juillet 1968, visant à prouver la possibilité de réaliser des logements individuels à des prix HLM et des lotissements non monotones. C'est pourtant ce qui en explique toujours une grande partie de ses caractéristiques urbaines, architecturales et sociales. Les espaces témoins apparaissent troublants dans leurs manières d'associer du "à vivre" et du "à montrer".

Autant de phénomènes rattachés à l'idée d'espaces témoins qui sont explorés par le dossier et la rubrique *Transpositions* de cette revue. Qu'ont à nous apprendre ces espaces produits dans le cadre d'expérimentations conduites dans le champ du logement, ceux attachés à des politiques urbaines, ou encore ceux construits par des pratiques habitantes? L'ensemble des textes rassemblés ici examinent notamment les questions tenant au processus de fabrication des espaces témoins; les questions se rapportant aux enseignements tirés de la mise en œuvre de ces expériences et à leurs modalités; ainsi qu'au côtoiement de leurs dimensions démonstratives et habitées.

ESPACES DE DÉMONSTRATION ET CONTRE-TÉMOIGNAGES

Les espaces témoins renvoient pour une bonne part à des pratiques d'expérimentations qui opèrent dans le champ de l'aménagement et de l'habitat, comme dans d'autres sphères industrielles, postulant l'avantage de l'innovation et les insuffisances de la reproduction.

La contribution de Guy Lambert offre ainsi un retour critique sur quelques histoires d'espaces témoins, produits sous la férule des plans Construction Architecture et Habitat, ces institutions en charge d'instiller de l'innovation dans les pratiques constructives, créées dans les années 1970 au sein du Ministère de l'équipement et du logement. On touche là à une diversité des registres d'expérimentations, parfois plus techniques, plus sociales ou plus architecturales. En reprenant les évaluations qui en ont été faites, l'auteur interroge les manières de se saisir de ces expérimentations, en cours de construction ou une fois construites. Les moments d'observation varient en effet, s'effectuant tantôt pendant le chantier lui-même, tantôt une fois les occupants arrivés. La place occupée par les habitants dans ces expériences diffère ainsi, et l'auteur d'évoquer le rôle de cobaye dans la recherche de laboratoire qui fait modèle d'observation dans ces pratiques d'expérimentations un peu anciennes. Le texte de Nicolas Tixier commentant le film *Le Couple témoin* (rubrique *Transpositions*) vient d'ailleurs compléter cette question de l'habitant témoin observé.

Les questions se rapportant aux pratiques de suivi des démarches d'expérimentations sont dans le texte de Guy Lambert finement traitées. L'évaluation

doit-elle se faire au regard des énoncés de départ, au vu des résultats esthétiques, formels ? Sur la base d'une seule réalisation ou sur celle d'une série ? En fin de compte, ce sont moins les carences des évaluations menées sur ces opérations, que le manque de remobilisation des regards critiques portés sur celles-ci que pointe l'article. Cet examen de plusieurs expérimentations architecturales que propose Guy Lambert vient mettre en relief deux contributions portant sur des expériences plus récentes. Caroline Mazel et Guy Tapie ont travaillé sur le cas bordelais des *Diversités*, Miguel Mazeri traite du cas de la *Cité manifeste*, tous deux ayant bénéficiés de fonds REX. Ces deux articles s'accordent à souligner la mutation des objectifs visés par ces démarches d'innovation, au fil d'un déroulé d'expérience qui se complexifie, chemin faisant (l'événement dans le faire).

En revenant sur l'ensemble du processus depuis "l'intérieur", l'analyse du cas des *Diversités* montre comment les réalisations ne se font pas sans difficultés, ni sans abandon. C'est ce que pointe cet article relatant précisément l'expérience pour en montrer l'exigence, avec l'enjeu principal tenant à la difficulté du "faire en commun" dans les mondes de l'architecture. C'est d'abord l'innovation voulue pour la phase de la conception, axée sur le collectif, qui devient une véritable épreuve, puis celle du chantier où les innovations architecturales se frottent parfois durement aux questions de mises en œuvre.

L'analyse de cette expérience est également l'occasion de "tracer" un système de distinction des espaces réalisés sous les bons augures de l'expérimental, sous l'égide d'instances de sélection comme *Arc en rêve* attirant les regards bienveillants d'architectes de divers horizons. Un des objectifs de ces opérations est d'ailleurs de se faire "entremetteur" et de participer de l'activation de réseaux (faire par exemple se rencontrer maîtres d'œuvres et maîtres d'ouvrages).

L'analyse que propose Miguel Mazeri de l'expérience récente de la *Cité manifeste* de Mulhouse, posée d'emblée comme un espace d'innovations, se nourrit surtout des tensions entre volonté d'imposer, par l'espace, de nouvelles (faudrait-il dire bonnes ?) manières d'habiter et l'absence de possibilité de mise à exécution de ce plan, côté habitants. Cette contribution s'attache à montrer comment les habitants se retrouvent "embarqués" dans ces démarches d'expérimentations. Ainsi les habitants de la *Cité manifeste* font-ils l'objet d'une sélection particulière par le bailleur social, qui dispose, en outre, un règlement et un système de gestion de cet espace particulièrement rigoureux. On touche ici à des effets rebonds de l'espace exemplaire ou manifeste. Il faut compter avec une montée en charge des exigences quant aux usages qui en sont faits, pour que la preuve

s'exécute ; ainsi qu'avec une exacerbation possible des attentes des usagers : comment des espaces qui sont présentés comme manifestes pourraient-ils ne pas être exemplaires (loin s'en faut) dans leurs pratiques quotidiennes (cf. la photo illustrant l'article de Miguel Mazeri) ? Notons d'ailleurs que, dans le cas de la *Cité manifeste*, prise au piège de la performativité annoncée, la part prise par les médias est significative. Ce sont eux qui autorisent le retournement par les habitants, d'une prise à témoin de l'opinion, grâce à la visibilité médiatique du projet. Les espaces proclamés "manifestes" peuvent ainsi être emprisonnés dans une dimension démonstrative.

Ce régime "habité" des espaces témoins est une question commune à plusieurs contributions. Le texte de Julie Blot renvoie lui plus franchement à leur inhabitabilité, dans le cas de démarches expérimentales de résorption de zones d'habitat insalubres en terrains cambodgien et vietnamien, portées par les organisations internationales. L'évaluation positive de ces réalisations est comme postulée par les pouvoirs aménageurs, pendant que l'inadaptation aux modes de vie des pauvres urbains est criante pour qui mène enquête sur site habité. On retrouve dans cette contribution la question de la sur-visibilité d'espaces, ayant gagné valeur de témoin de bonnes pratiques qui seraient à reproduire et qui constituent autant d'espaces vitrines habités. On peut se poser la question de savoir si ces espaces témoins ne sont pas, *in fine*, plus tournés vers d'autres destinataires que leurs habitants telles les organisations internationales pourvoyeuses de subventions ?

PRENDRE À TÉMOIN

Au-delà du résultat sur le terrain, les espaces témoins valent aussi par la valeur de l'épreuve du faire en commun : épreuve collective de la production elle-même. C'est sur ce registre de préoccupations qu'ont travaillé Maryvonne Prévot et Christophe Leclercq, qui reviennent sur l'histoire de la première ZAC de la Grande-Synthe. C'est à une procédure d'aménagement, exemplaire d'un renouvellement attendu des pratiques aménageuses dans les années 1975 (et notamment exemplaire du point de vue des démarches de concertation de la population) que l'on porte attention. Les auteurs nous rendent compte des logiques de conception des agences d'urbanisme et des différents édiles à pied d'œuvre. La mise en avant du vocabulaire et des documents de travail de l'époque font en eux-mêmes aussi exemples. Ainsi advient un espace, témoin d'une rupture dans l'histoire de l'aménagement, par le regard qu'on lui porte. La valeur de témoignage n'est pas toujours intrinsèque aux lieux, elle peut relever aussi d'une construction sociale à laquelle le regard du chercheur est susceptible de contribuer, jusqu'à parfois

conduire à le constituer en exemple. C'est d'ailleurs une des questions que se posent ces auteurs face à cette lignée de chercheurs qui ont pris Dunkerque comme terrain local.

Pour sa part, Amélie Nicolas prend à témoin un lieu représentatif de la mutation d'un territoire engagée dans le cadre du projet urbain contemporain de l'île de Nantes. L'espace des chantiers navals désaffectés est saisi dans un double mouvement de prise à témoin, celle initiée par les anciens ouvriers de la Navale et celle effectuée par les instances en charge du projet. Ces dernières font le choix de garder des traces physiques d'un passé révolu, quand les autres auraient souhaité rendre plus consistant ce rapport à une mémoire et à un savoir-faire ouvriers, malmenés dans ces lieux en déprise. Ainsi les porteurs de témoignages peuvent changer, jusqu'à se voir réduits au mutisme, pour certains d'entre eux. C'est bien en effet le constat d'un détournement de sens de l'espace témoin que fait l'auteure alors que ces phénomènes apparaissent récurrents dans les villes post-industrielles où la culture renouvelle les friches.

Le texte de Pauline Ouvrard (rubrique *Transpositions*) dévoile, sur un mode ethnographique, un autre détournement, au sein du projet de l'île de Nantes. Médiatrice au *Hangar 32*, cet espace d'exposition dédié au projet, elle rapporte la diversité des motifs et des usages parfois très lointains de cette fonction exposition.

On voit, avec les textes d'Amélie Nicolas et de Sandra Mallet, comment les espaces témoins sont susceptibles de renvoyer à la pratique de la synecdoque, réduisant un tout à l'une de ses parties (la trace pour le premier, le "mis en exergue" pour le second). Sandra Mallet analyse la politique urbaine singulière qu'est la mise en lumière de la ville en documentant le cas bordelais. La mise en relief de tout un patrimoine bâti de la ville par le plan lumière donne bien à voir une ville échantillonnée, ville photogénique qui s'expose en cartes postales. Plus fortement, ce que révèle la mise en lumière de Bordeaux, c'est le volontarisme aménageur d'une nouvelle magistrature. L'article rend compte d'une évolution de cette politique aménageuse qui commence par une politique de valorisation patrimoniale, pour se banaliser ensuite et devenir un outil d'aménagement des espaces publics de tous ordres, avant d'être mobilisée également dans des pratiques de "pré-aménagement"¹¹, les projecteurs se tournant vers les grues annonciatrices des transformations à l'œuvre dans des quartiers en renouvellement, au cours d'une phase récente.

¹¹ Gourdon, Jean Loup, "La Plaque de cuivre", in *Ville, Espace et valeurs*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 43-68.

Il y a un travail long de montée en visibilité qui questionne une gestion prévisionnelle de la transformation urbaine, dans laquelle l'espace témoin peut

être l'avant-poste – le signe avant-coureur. Cette force de la présence, évoquée au début de cette introduction, renvoie ici à une captation de l'attention. La contribution d'Arlette Hérat, avec laquelle s'ouvre ce dossier, accorde elle aussi toute sa valeur à cette capacité de témoignage qui surgit là d'un événement inattendu. L'auteure revient en effet sur l'expérience au cours de laquelle une dynamique d'usage est venue infléchir le choix d'aménagement des plages du Prado à Marseille. L'occupation publique, dès l'ouverture des plages en juillet 1977, rend visible et traduit véritablement le succès de cet aménagement, initialement conçu provisoire, et finalement support d'un "choc paysager". Un tel témoignage de la pertinence de la réalisation en l'état oblige à le conserver tel quel et à abandonner les suites du projet. Remonter le fil du processus de conception pour en déduire qu'il est une sorte de parenthèse particulière est une des conclusions intéressantes de cette contribution.

TÉMOINS DE L'URBAIN CONTEMPORAIN

Comment la preuve par l'espace s'incarne-t-elle dans les pratiques contemporaines ou plus anciennes dans le champ de l'aménagement urbain ? Ce numéro de *Lieux communs*, placé sous le signe du concept d'espace témoin, construit à la croisée de préoccupations microsociologiques et d'analyse de l'action urbaine, aura contribué à documenter cette question. La démarche semble permettre de renouveler les approches des pratiques d'expérimentation et d'exemplification à l'œuvre dans la ville. Les textes réunis ici mettent en valeur ce questionnement sur les "arts de faire preuve" par l'espace. Souvent décriés pour leurs obsolescences rapides, leurs manières de déconsidérer les usages existants par une injonction à l'innovation, on a pourtant vu aussi ces espaces faire ressource à la mise en débat de la production des espaces urbains, pouvant participer au concernement à la chose urbaine. Les espaces témoins éclairent les tensions existant entre morceaux de ville hors du commun et ville ordinaire : ce que l'un apporte à l'autre, comment ils peuvent être l'un puis l'autre (trajectoire d'espace), l'un et l'autre...

À cette attention portée à la fabrication de la ville par espaces témoins fait écho l'appel à articles du prochain numéro en préparation qui portera sur le sujet des modèles urbains. En effet, tant avec les premiers qu'avec les seconds, on a affaire à des registres de phénomènes parfois très proches : il est question avec eux d'exemplarité et de normalisation des espaces, de reproductions selon des modalités proches d'horizons industriels. Au-delà de leur différence d'échelles, espaces témoins et modèles urbains ne travaillent pas la ville de la même manière.